

Avertisseur de monoxyde de carbone alimenté par piles AA avec affichage numérique



Numéro de pièce **900-0230** Modèle **KN-COPP-B-LS-CA**
Garantie limitée de 10 ans

Affichage numérique

Alimenté par 3 piles AA

Mémoire de concentration de pointe

Bouton test/réarmement



Description

Le modèle Kidde KN-COPP-B-LS-CA est un avertisseur de monoxyde de carbone alimenté par 3 piles AA, doté d'une fonction d'affichage numérique et d'une technologie de détection électrochimique pour votre protection et celle de votre famille contre les dangers du monoxyde de carbone.

L'avertisseur de CO alimenté par pile assure une surveillance continue des niveaux de CO; il se caractérise par des options de montage multiples, ce qui permet de l'installer sur un mur ou de le poser sur un dessus de table.

L'avertisseur KN-COPP-B-LS-CA convient à tout espace habitable et il est assorti d'une garantie limitée de 10 ans.

Caractéristiques et avantages

- **Affichage numérique** – Montre la concentration de CO en ppm (parties par million). Pas besoin d'appuyer sur un bouton! Grâce à l'affichage numérique en continu, vous êtes tranquille en un clin d'œil.
- **Mémoire de concentration de pointe** – Affiche la plus haute concentration de CO mesurée depuis le dernier réarmement.
- **Alimentation par 3 piles AA** – Assure une protection continue et offre une souplesse d'installation pour les endroits sans prises de courant CA.
- **Bouton test/réarmement** – Vérifie le bon fonctionnement de l'unité et réarme l'avertisseur.
- **Avis de fin de vie** – Cette alarme émet deux bips toutes les 30 secondes et l'affichage numérique montre « END, FIN », indiquant qu'il est temps de remplacer l'avertisseur.

Spécifications architecturales et techniques

L'avertisseur de monoxyde de carbone doit être un modèle Kidde KN-COPP-B-LS-CA ou un équivalent approuvé. Il doit être alimenté par trois (3) piles AA. La plage de température de service doit être comprise entre 4,4 °C (40 °F) et 37,8 °C (100 °F) et l'humidité relative en service doit être comprise entre 10 % et 95 %, sans condensation.

La conception du détecteur de CO doit être celle d'une pile à combustible et satisfaire aux exigences relatives à la sensibilité, de la norme CAN/CSA 6.19-01 - Residential carbon monoxide alarming devices.

L'avertisseur s'installe sur la surface de n'importe quel mur ou se pose sur un dessus de table selon les directives recommandées par le fabricant.

L'unité doit comprendre un affichage numérique qui satisfait aux exigences relatives à la sensibilité de la norme CAN/CSA 6.19-01. L'affichage indique les niveaux de CO en parties par million (ppm) lorsque ces niveaux atteignent 30 ppm (c.-à-d. des valeurs « anormales »).

Le détecteur de CO ne déclenche pas d'alarme à une concentration de CO inférieure à 30 ppm, mais en déclenche une dans les intervalles de temps ci-dessous, en fonction des valeurs de concentration en CO correspondantes :

Concentration en CO de 70 ppm	60 – 240 minutes
Concentration en CO de 150 ppm	10 – 50 minutes
Concentration en CO de 400 ppm	4 – 15 minutes

L'unité doit comprendre 2 DEL. Une DEL verte clignote toutes les 30 secondes pour indiquer que l'avertisseur fonctionne correctement lorsqu'il y a alimentation électrique. Une DEL rouge clignote pour indiquer que du monoxyde de carbone a été détecté, jusqu'à ce que l'appareil soit réarmé ou que le CO ait été éliminé, ou clignote pour signaler une pile faible ou un mauvais fonctionnement de l'avertisseur.

L'avertisseur doit comprendre un système de verrouillage de piles qui empêche la fermeture du volet du compartiment lorsqu'il n'y a pas trois piles.

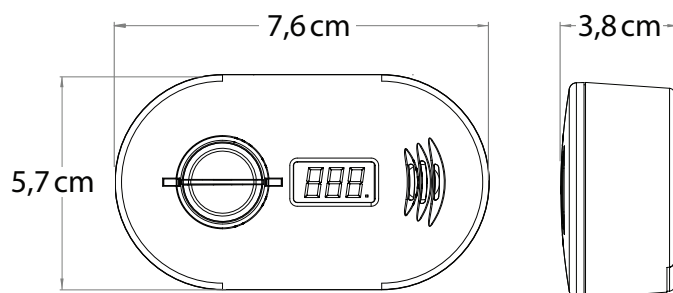
L'avertisseur doit être muni d'un bouton de test permettant de simuler électroniquement la présence de CO et de provoquer un déclenchement de l'alarme. Cette séquence effectue une vérification du bon fonctionnement des circuits électroniques de l'unité.

L'avertisseur doit être muni d'un klaxon piézoélectrique de 85 dB de niveau nominal à 10 pieds. Sur détection de monoxyde de carbone, l'alarme consiste en quatre (4) bips rapides – suivis de cinq (5) secondes de silence – suivi de quatre (4) bips courts, accompagnés d'un clignotement de DEL rouge durant les 4 premières minutes; la séquence d'alarme ci-dessus se répète ensuite 2 fois par minute.

L'unité doit satisfaire au minimum aux exigences de la norme CAN/CSA 6.19-01. Elle doit également être couverte par une garantie limitée de 5 ans par le fabricant.

Caractéristiques techniques

Source d'énergie :	Trois (3) piles AA
Détecteur :	Électrochimique
Alarme sonore :	85 dB à 10 pi
Plage de température :	4,4 °C (40 °F) à 37,8 °C (100 °F)
Plage d'humidité :	10 %-95 % d'humidité relative, sans condensation
Dimensions de l'unité :	largeur 7,6 cm x profondeur 3,8 cm x hauteur 5,7 cm
Poids unitaire :	0,14 kg
Interconnexion :	Non
Garantie :	limitée de 10 ans



Renseignements pour commander

CUP: 0-47871-07507-2

N° de pièce	I2 sur 5	Quantité par paquet	Dimensions d'une caisse (l x p x h centimètres)	Poids d'une caisse	Caisse/ Plate-forme
900-0230	100-47871-07507-9	8 unités	19,5 cm x 44,5 cm x 28 cm	2,08 kg	36



Kidde Canada Inc.
P.O. Box 40, Apsley, ON K0L 1A0
1-800-880-6788
www.kiddecanada.com

Distribué par :